



# Bourses d'études « CoReg » pour des formations de spécialités médicales

Projet CoReg de renforcement de la  
coopération régionale en santé



  
**AMBASSADE  
DE FRANCE  
EN UNION  
DES COMORES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**AFD**  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT

 **EXPERTISE  
FRANCE**  
GROUPE AFD



Le **Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection sociale et de la Promotion du Genre de l'Union des Comores**, en partenariat avec **Expertise France**, lance un appel à candidature pour soutenir la formation de médecins spécialistes en Union des Comores. Le programme de bourses CoReg est financé dans le cadre du **Plan de Développement France-Comores**.



Il s'adresse à **des professionnel(le)s de santé comoriens titulaire d'un diplôme d'Etat de docteur en médecine**. Il vise à former des médecins spécialisés dans un contexte de pénurie de ressources humaines en santé en Union des Comores. **Le dispositif vise à encourager les candidatures de médecins femmes**.



Le programme de bourses CoReg sera octroyé pour des formations DESS (*diplôme d'études supérieures spécialisées*). Les bourses seront octroyés pour 4 ans et prendront en charge une indemnité mensuelle de subsistance, une **couverture médicale, un billet d'avion-retour par an** ainsi que **les frais pédagogiques et administratives d'inscriptions au DESS** pour une **période maximale de 4 ans à compter de septembre 2023**.



La date limite de candidature est le **17 mars 2023 à 11h**.

# CONDITIONS GENERALES D'ELIGIBILITES

- ✓ Nationalité comorienne
- ✓ Être fonctionnaire ou contractuel(le) FOP ou contractuel(le) de l'hôpital
- ✓ Avoir une expérience professionnelle dans le domaine de la médecine d'au moins 1 an
- ✓ Etre âgé de maximum 43 ans
- ✓ Avoir fait une demande de formation en adéquation avec sa qualification (diplômes déjà reçus) et son parcours professionnel
- ✓ Etre recommandé par le directeur de l'hôpital dont il est candidat
- ✓ Maîtriser la langue française

# DOSSIER DE CANDIDATURE

- Lettre de motivation** présentant le projet de formation et le projet professionnel (signée et précédée de la mention «*Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées*»),
- Curriculum Vitae** du candidat (signé et précédé de la mention «*Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées*»)
- Copie légalisée de la **Carte d'identité nationale biométrique ou du Passeport**
- Certificat de nationalité comorienne**
- Fiche signalétique de la FOP ou Contrat FOP**
- Lettre de recommandation** par le **directeur d'hôpital employeur**
- Lettre de recommandation** par un **responsable médical**
- Copies légalisées de **tous les diplômes et relevés de notes du baccalauréat jusqu'au diplôme d'Etat de docteur en médecine** pour la demande d'équivalence. Si les diplômes ont été délivrées dans une autre langue que le français, les documents traduits par un traducteur assermenté devront également être fournis.
- Lettre d'engagement** à travailler dans les structures sanitaires nationales pendant dix (10) années au moins (modèle à retirer auprès du Ministère de la Santé (Unité de Coordination Ministérielle-UCM du projet CoReg) ou auprès des trois directions régionales de la santé (Ngazidja, Ndzuwani et Mwali))
- Extrait de **casier judiciaire**
- Certificat médical**
- 4 photos d'identité**

# DEPOT DES CANDIDATURES

- Le formulaire de demande de bourse peut être obtenu auprès des directions régionales de la santé des îles de Mwali et de Ndzuwani et pour les candidats de N'gazidja à l'Unité de Coordination Ministérielle du Projet de Coopération Régionale en Santé (CoReg) Sis au Ministère de la Santé-Moroni du lundi au samedi de 8 :00 à 14 :00, en ligne sur le lien figurant dans la dernière page de la présentation ou par mail à l'adresse suivante : [anfanebacar@gmail.com](mailto:anfanebacar@gmail.com)
- La date limite de dépôt de candidature est fixée au plus tard le **17 mars 2023 à 11h00** (heure de Comores).
- Les dossiers doivent être déposés sous plis fermés auprès de la direction régionale de la santé de l'île de résidence ou auprès du Ministère de la Santé à Moroni avec la mention :  
*Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre*  
*« Appel à Candidature N° : 2023/001/CoReg /BOURSE »*  
*Avec la mention de la formation choisie pour laquelle vous faites la demande de sélection*

# PRE-SELECTION ET SELECTION FINALE

- Les candidats seront pré-sélectionnés par un jury de sélection du Ministère de la Santé et du chef de projet CoReg d'Expertise France.
- Les résultats des candidatures retenus seront publiés par une note de service du Ministère de la Santé.
- Les candidats pré-sélectionnés seront classés au regard de la qualité de la candidature et de la pertinence de la formation au regard des besoins prioritaires de formation
- **La sélection ne sera considéré finalisée que lorsque le dossier d'inscription sera validé par l'université partenaire.**
- Le dispositif souhaite encourager la candidature de médecins femmes.
- Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :
  - Pour le Ministère de la Santé, le responsable de l'UCM CoReg Dr Affane BACAR : [anfanebacar@gmail.com](mailto:anfanebacar@gmail.com)
  - Pour Expertise France, le chef de projet CoReg : [pdfc-sante@expertisefrance.fr](mailto:pdfc-sante@expertisefrance.fr)

# INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence et de la lettre d'engagement (à imprimer et remplir) téléchargeables sur le lien ci-dessous ou sur le QR code à flasher :

<https://publuu.com/flip-book/92926/256535>

